

Argenteuil, le 29 juin 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les informations concernant la rentrée scolaire de votre enfant.

La rentrée est fixée au :

Jeudi 1^{er} SEPTEMBRE 2022 de 15h30 à 17H30 pour les nouveaux entrants soit :

- Les 3^{ème} PREPA METIERS
- et tous les élèves de **Seconde** BAC PRO METIERS RELATION CLIENTELE (Commerce – Vente -Accueil) - GESTION ADMINISTRATION - ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICE A LA PERSONNE
- CAP VENTE (1^{ère} année)

Vendredi 02 SEPTEMBRE 2022 de 10h30 à 12h00 pour les élèves de **Première et Terminale y compris Terminale CAP (2^{ème} année)**

Tous les élèves devront se présenter en tenue professionnelle (voir règlement intérieur Article 21) et être en possession le jour de la rentrée d'un **agenda** (obligatoire) et d'une trousse. **Sans ces éléments, les élèves seront renvoyés chez eux.** La liste des fournitures est disponible sur le site INTERNET du lycée.

Les emplois du temps provisoires seront communiqués le jour de la rentrée et seront définitifs 15 jours après la rentrée. Le service de demi-pension sera assuré à partir du LUNDI 05 SEPTEMBRE.

Conformément aux consignes ministérielles (BO du 31 mars 2016), une période d'accueil et d'intégration sera organisée **du 05 au 09 septembre** selon un planning qui sera remis à votre enfant le jour de la rentrée. Durant ce séminaire d'intégration pour lequel **la présence est obligatoire**, les élèves bénéficieront, entre autres, de la présentation de l'établissement, de la section, de la visite des locaux, d'entretiens personnalisés, de formations aux outils informatiques, de temps de rencontres avec les membres de l'équipe éducative et de partages d'expériences avec leurs pairs.

Les cours reprendront selon l'emploi du temps annuel le **LUNDI 12 Septembre**.

PREMIERE RENCONTRE PARENTS PROFESSEURS - PRESENCE OBLIGATOIRE :

Le JEUDI 22 SEPTEMBRE à 18H30 : pour les classes de 3^{ème} - de Seconde et de Première année de CAP.

Le MARDI 27 SEPTEMBRE à 18H30 : pour les 1^{ères} et Terminale BAC PRO et les Terminales CAP.

En Décembre et Janvier auront lieu les rencontres parents-professeurs. Les dates vous seront communiquées sur l'agenda Pronote et par SMS.

DISPOSITIF OEPRE (Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants) :

Le dispositif OEPRE, ouvert aux parents à partir du mois d'octobre 2022 (fiche d'inscription à télécharger sur notre site internet) permet de bénéficier de cours gratuits sur l'apprentissage du Français, la découverte de la culture française et des valeurs de la République.

DATES DES PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE :

Celles-ci vous sont communiquées en annexe 1 à titre d'information mais aussi dans le but d'anticiper les recherches.

TENUE PROFESSIONNELLE :

TOUS LES MARDIS à partir du 13 septembre, ainsi que de manière ponctuelle à la demande du professeur et lors des épreuves orales et des CCF (contrôle en cours de formation), les élèves devront se présenter en TENUE PROFESSIONNELLE en respectant les consignes figurant dans le règlement intérieur Article 21.

Tout élève ne respectant pas cette exigence sera renvoyé chez lui pour se changer.

Les élèves des classes de Bac Pro ASSP doivent également disposer d'une tenue pour les travaux pratiques, tenue qui sera commandée et financée par l'établissement dès la rentrée.

DOSSIERS DE BOURSE :

Contact : Mme Aubé : odile.aube@lycee-cognacq-jay.fr

Tout élève entrant dans le lycée peut prétendre à une demande de bourse sous conditions de ressources. Les dossiers de demande de bourse sont disponibles au secrétariat. Les élèves scolarisés dans notre établissement en 2021/2022 qui redoublent devront fournir un dossier de vérification de ressources (à retirer le jour de la rentrée). Les élèves ayant déjà reçu une réponse positive doivent apporter leur notification d'attribution et signer **une procuration (document au secrétariat) au lycée ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.**

ASSURANCE SCOLAIRE :

Les familles qui n'ont pas encore fourni l'attestation d'assurance sont priées de le faire le jour de la rentrée.

RESTAURATION :

Contact : Mme Kortas : sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr

Les familles qui souhaitent solliciter une aide pour le paiement de la cantine devront nous faire parvenir une lettre motivée ainsi que les justificatifs de revenus (avis d'imposition...). **Sans ces documents, aucune aide ne pourra être accordée.**

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 01.39.61.02.87 ou par mail : administration@lycee-cognacq-jay.fr.

Pour plus d'informations, le lycée ré-ouvrira ses portes le Lundi 22 Août 2022. Vous pouvez également consulter notre site Internet : www.lycee-cognacq-jay.fr

Recevez Madame, Monsieur, nos très cordiales salutations.

Monsieur BARREIX
Directeur de l'établissement